



Pour plus d'EPS et de sport
J'adhère au 

BILAN CAPA CONTESTATION RDV DE CARRIERE AIX-MARSEILLE 2021

Suite à la CAPA contestation rendez-vous de carrière qui s'est déroulée le mercredi 28 Avril, Le SNEP a obtenu la révision de 6 Avis sur 18 recours. 1 avait été obtenue avant CAPA.

L'administration représentée par son DRH M. Bourdeaud'hui, ne proposait que 3 améliorations. L'argument opposé étant le contingentement à 30 % d'avis excellent et 45 % d'avis Très satisfaisant notamment au 3ème rendez-vous de carrière alors que rien dans le décret ne définit de quotas dans la répartition des avis.

Le SNEP a demandé à ce que l'ensemble des recours soient satisfaits au vu des dossiers tous légitimes. 14 dossiers sur 18 avaient été envoyés par les collègues aux commissaires paritaires du SNEP qui les ont défendus un par un.

Comment accepter de limiter les avis donc des niveaux de compétences pour ces collègues qui ont tous montré d'excellents niveaux de maîtrise attestés dans la grande majorité des cas par les évaluateurs primaires (IPR et Chefs d'établissement). C'est ne pas prendre en considération l'investissement, l'implication et le professionnalisme de ces collègues.

L'administration se cachant derrière des directives de la direction générale des ressources humaines sur le respect de quotas et de soi-disant équilibre, fait fi d'une gestion humaine et équitable de la carrière des collègues.

Nous continuons à dénoncer l'avancement lié à une évaluation, ce qui dénature complètement l'objectif de ces rendez-vous de carrière et lèse un grand nombre de collègues tout aussi méritant.

Pourrions-nous entendre que certains niveaux de maîtrise de nos élèves soient limités à des quotas ?

Nous sommes la seule profession où un contingentement guide nos avancements de carrière.

Tout ceci dénoncé dans notre déclaration liminaire ci-jointe n'a que peu été entendu par l'administration même si la révision des 6 avis obtenue reste une victoire pour le SNEP et les collègues concernés.

	Année 2020-2021	
	Hommes	Femmes
Nombre total de collègues qui ont déposé un recours	18	5
Nombre de recours au 1er rendez-vous de carrière	1	1
Nombre de recours au 2ème rendez-vous de carrière	0	0
Nombre de recours au 3ème rendez-vous de carrière	13	3
Nombre de recours qui ont connu une évolution positive	4	3
Nombre de collègues qui n'ont pas saisi la CAPA après recours	4	1
Nombre de collègues qui n'ont pas eu de rendez-vous de carrière et répartition par sexe	2	2

TABLEAU DES RECOURS

		A CONSOLIDER		SATISFAISANT		TRES SATISFAISANT		EXCELLENT	
	TOTAL	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
6è échelon	31	0	0	3	2	12	5	6	3
8è échelon	20	0	0	1	0	9	4	3	3
9è échelon	58	1	0	7	4	16	11	9	10

TABLEAU DE REPARTITION DES AVIS PAR SEXE ET PAR RENDEZ-VOUS DE CARRIERE EFFECTUES EN 2019-2020 après CAPA

BILAN : 1 révision obtenue avant CAPA (TS) 6 révisions obtenues en CAPA (1 TS au 1er rdv de **carrière, 3TS au 3è rdv de **carrière** et 2 Exc au 3ème rdv de carrière.)**

	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
1er rdv	0	16,20%	54,80%	29,00%
2ème rdv	0	5,00%	65,00%	30,00%
3 eme rdv	1,70%	19,00%	46,50%	32,75%

TABLEAU % après CAPA